

# Démantèlement de notre système de santé par ordonnances



Le projet de loi « relative à l'Organisation et à la Transformation du Système de Santé » a été présenté au Conseil des Ministres le 13 février dernier.

- Au moment où de partout s'exprime l'opposition aux fusions, aux fermetures d'hôpitaux, de maternité, de services d'urgences, le gouvernement annonce vouloir accélérer encore les transferts de compétences des hôpitaux locaux vers les Groupements Hospitalier de Territoire (seuil d'activité, gradation des soins).
- La ministre annonce 600 « Hôpitaux de proximité » labelisés où il n'y aurait ni maternité, ni chirurgie, ni service de médecine spécialisée. Pour les services d'urgences, la Cour des comptes préconise « des fermetures de petites structures et des interruptions nocturnes ». Cette déqualification des hôpitaux entrainera encore plus d'inégalités sur le territoire.
- Le développement de la « télé santé » s'inscrit dans un processus de privatisation, de marchandisation et d'individualisation de la santé. C'est un mensonge de plus, qui ne compensera pas la qualité des soins délivrés dans les hôpitaux que la ministre s'apprête à fermer.
- La nouvelle tarification au « parcours du patient » ne correspondra pas à davantage de moyens, bien au contraire. En tous les cas, il n'est pas prévu de revenir sur les Contrats de Retour à l'Equilibre Financier qui étranglent actuellement tous les hôpitaux.
- Quant à la suppression du *numerus clausus*, même si l'augmentation promise de 20 % des places peut être appréciée positivement, la question du type de médecins à former pour répondre aux besoins de la population reste posée. Nous manquons cruellement de médecins généralistes de terrain et l'exemple de la Guyane qui va faire appel à des médecins cubains pour combler son déficit doit interroger !

## LES PERSONNELS RESTENT LA VARIABLE D'AJUSTEMENT DE CETTE RÉFORME :

De simples pions dont les conditions de travail déjà intenable vont encore se détériorer par les regroupements. **MOBILITÉ, POLYVALENCE, AUTO-REMPLACEMENT... RIEN POUR RÉPONDRE À L'ÉPUISEMENT DES PROFESSIONNELS.**

Le gouvernement veut aller vite dans sa sale besogne. Le projet de loi devrait être présenté à l'Assemblée nationale le 12 mars prochain, en vue d'une adoption par ordonnance. Pour Macron et son gouvernement, dans notre société, « *Il n'y a pas de problème, il n'y a que des problèmes de compréhension* ».

C'est pour cela qu'ils organisent un « Grand débat », pour mieux nous expliquer que la casse des services publics, le recul de la démocratie ou la très inégale répartition des richesses sont une bonne chose pour la très grande majorité de la population. **Après la mascarade du Grand Débat, ils s'apprêtent une fois de plus à montrer leur vrai visage en utilisant cet outil antidémocratique et autoritariste que sont les ordonnances.**

## Nous ne voulons pas de cette loi.

→ Nous voulons que le gouvernement réponde aux revendications urgentes des personnels et aux besoins de la population : c'est l'opposé de ce que prévoit cette loi. Nous demandons :

- L'arrêt des fermetures de lits, l'arrêt des suppressions de postes.
- Le maintien de tous les hôpitaux de plein exercice avec tous leurs services, la réouverture des maternités fermées, le maintien de tous les services d'urgences...



- L'abandon des Contrats de Retour à l'Equilibre Financier.
- Nous voulons des postes, nous voulons des lits, nous voulons davantage de médecins formés.



**La Fédération Santé CGT, aux côtés des personnels et des usagers, est déterminée à mener partout le combat contre ce projet de loi dont l'objectif est bien de DÉMANTELER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ.**